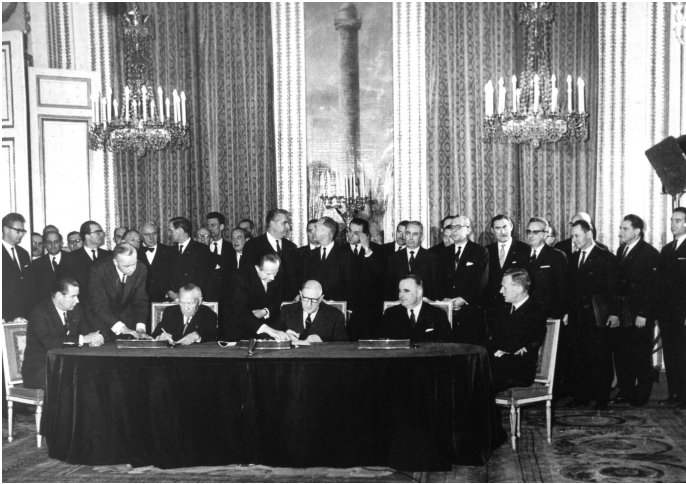


APRÈS LE TRAITÉ



Les rencontres prévues entre ministres et entre le Président et le Chancelier (ou la Chancelière !) ont toujours lieu, mais au fil du temps, de **nouvelles institutions franco-allemandes** ont aussi vu le jour: Conseil de défense et de sécurité, Conseil économique et financier, Conseil environnemental, Conseil culturel ...

Créé le 5 juillet 1963, l'**OFAJ** (Office franco-allemand pour la jeunesse) facilite depuis les rencontres entre jeunes. Près de 9,5 millions de Français et d'Allemands ont pu participer à plus de 382 000 programmes d'échange !

Le traité a permis de construire une grande amitié entre les 2 pays mais aussi de grandes **entreprises franco-allemandes** (airbus ... qui est aussi un peu espagnol) et des liens d'amitié entre les habitants!!

Le traité a aidé à créer plus de 2300 **jumelages**. Le Pecq est jumelé avec Hennef et Marly-Le-Roi avec Leichlingen. Chaque année, leurs membres se retrouvent pour le marché de Noël et partagent leur culture, font de nouvelles rencontres...

